

Ces réseaux qui nous Gouvernent...

Inondations à répétition au carrefour du Rayon-de-soleil, POURQUOI ?

Alors que le maire venait d'annoncer (VAR MATIN du 12 novembre 2010) : « *Depuis huit ans que ces ouvrages pluviaux sont en place, c'est la première fois que nous constatons une inondation momentanée de ce carrefour....* » VAR MATIN constate dans son édition du 21 novembre 2010 : « Pour la seconde fois en moins d'un mois, le carrefour du Rayon-de-soleil a été totalement inondé et le carrefour bloqué. Tout cela bien sûr après les affirmations du premier adjoint, qui, le 1er octobre, laissait entendre *que suite aux travaux engagés, toutes les mesures avaient été prises pour éviter les crues...* Il est vrai que les contribuables sont conscients des enjeux financiers compte tenu du montant de leurs impôts. Il n'en est pas moins vrai que les épisodes orageux récents viennent implacablement contredire cet élu multitâche.

En effet, cet élu est, outre ses fonctions professionnelles à la DCN, chargé au sein de la municipalité de l'urbanisme et du développement durable, du foncier, de l'aménagement du territoire et des travaux ce qui devrait être une charge importante, il est de plus chargé de l'aménagement des ports, et, ne l'oublions pas, également conseiller communautaire à TPM... Toutes ses fonctions ne l'empêchant pas de vouloir briguer encore d'autres mandats...

Le réseau pluvial est défaillant et encore une fois nous en avons eu la preuve formelle avec pour seul argument : « *c'est la première fois que nous constatons une inondation momentanée de ce carrefour...* ». Quel manque de respect envers les SIX-FOURNAIS de la part de nos élus. Toutefois, en aucun cas je n'ai mis en cause la qualité du personnel technique de la ville qui a bien exécuté sa tâche dans le cadre des directives qui lui ont été données par monsieur le maire et ses adjoints. Ceux sont les élus qui sont les décideurs en matière d'urbanisme. Par contre, aujourd'hui, après les événements que nous venons de vivre, vouloir continuer à faire preuve d'autisme en matière de réseaux serait une grave erreur de gestion aux conséquences économiques, écologiques et probablement humaines dramatiques.

Il existe une méthode qui est basée sur l'analyse statistique des pluies. Elle permet de déterminer un volume maximal pour lequel la durée de la pluie est la plus pénalisante entre le volume ruisselé et le volume évacué, et ce selon une période de retour et un débit de fuite donnée, cela étant fonction de la pluviométrie locale.

Habituellement, une période de retour se chiffre en années, voire en décades. Ici, à SIX FOURS malgré les travaux engagés, et si pompeusement annoncés par l'adjoint responsable de l'urbanisme (voir l'article de Var Matin du 01-10-2010), nous constatons que la période de retour est inférieure à un mois !

... Et ce même article du 01-10-2010 nous rappelle que le **schéma directeur d'assainissement pluvial**, document participant à l'élaboration du PLU, est toujours basé sur la même étude de 1997, bien avant la vague d'urbanisation qui a transformé la ville comme on le sait. Certains auraient-ils déjà oublié que: Plus l'urbanisation grandie, plus le coefficient d'imperméabilisation des sols augmente.

Par ailleurs, suite à ces inondations, je voudrais m'associer aux commerçants de SIX FOURS dont les locaux sont systématiquement inondés depuis que les travaux sur le pluvial ont été engagés et notamment les magasins et bars qui sont riverains à la "dalle" des Poilus. Aussi je les incite à faire valoir leur droit auprès de la municipalité car tout propriétaire (j'ajouterais y compris celui de la place des Poilus et de la voirie en général...) a le droit d'user et de disposer des eaux pluviales qui tombent sur son terrain à condition de ne pas aggraver la situation des terrains situés plus bas. Selon le Code Civil (art. 640 et 641) : « ***Un projet ne doit pas aggraver l'écoulement naturel des eaux pluviales sur les fonds inférieurs, et prévoit le cas échéant une compensation du possesseur du fonds inférieur soit par une indemnisation soit par des travaux.*** »

Tout comme le plan de circulation routière, sur lequel j'aurai l'occasion de revenir ultérieurement, l'efficacité de nos réseaux est loin d'être démontrée et ceux-ci méritent une sérieuse remise en cause de la part de nos élus qui les gèrent avec nos impôts.

Je remettrai officiellement à la municipalité, des propositions de réflexions, sur lesquelles je suis prêt à débattre publiquement pour le bien de notre ville.

*Le 23 novembre 2010, Jean-Marc FROMENT
Responsable MODEM pour le canton de SIX-FOURS*